

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL (Haute-Vienne)

Nombre de Conseillers
en exercice : 23
Présents : 16
Votants : 23

L'an deux mille vingt-cinq, le 28 avril, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de M. Philippe JANICOT.

Date de convocation du Conseil Municipal : 24 avril 2025

PRESENTS : Mme BEUGERIE Delphine, M. BIAD Brahim, Mme BOUCHON Véronique, Mme BOURGEOIS Annick, M. DOUDARD Christian, Mme HAY Salomé, M. JANICOT Philippe, M. LARROQUE Joël, M. NARAIN Gino, M. SAUVAGNAC Bernard, M. TOURNIEROUX Vincent, M. VALADON Thierry, M. VILLAUTREIX Joël, Mme ASTIER Martine, M. EJNER Pascal, M. ZBORALA Bernard.

ABSENTS : Mme BRAILLON Eliane (Pouvoir à M. LARROQUE Joël), Mme COQUEL Laure (Pouvoir M. VALADON Thierry), Mme MOREAU Aurore (Pouvoir Mme BEUGERIE Delphine), Mme MOUMIN Manon (Pouvoir à M. JANICOT Philippe), Mme WISSOCQ Mathilde (Pouvoir à Mme BOUCHON Véronique), M. BOURDOLLE Philippe (Pouvoir à M. ZBORALA Bernard), Mme DEBAYLE Michèle (Pouvoir à Mme ASTIER Martine).

Secrétaire de séance : M. Brahim BIAD

1. Signature d'un devis relatif au spectacle nocturne du samedi 13 septembre 2025 à l'occasion des 40 ans de la fête des escargots de la commune de Boisseuil.

Cette année 2025 sera marquée par les 40 ans de la traditionnelle fête des escargots de la commune de Boisseuil du vendredi 12 au dimanche 14 septembre prochain.

A ce titre et afin de célébrer dignement cet anniversaire la commune organisera un spectacle nocturne sons et lumières avant le traditionnel feu d'artifice le samedi 13 septembre.

A ce titre, une société spécialisée dans ce type de spectacle a été consultée pour cette prestation.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- **d'autoriser le Maire à signer le devis de la société Drone du ciel d'un montant de 18 000 € HT soit 21 600 € TTC ainsi que tout document devant intervenir dans ce cadre,**
- **d'imputer les dépenses sur les articles prévus au budget principal de la commune de Boisseuil.**

VOTE 23	POUR 23	CONTRE	ABSTENTION

Fait et délibéré en Mairie
Les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures
Le Maire,
Philippe JANICOT

